

HEI

INGÉNIEURS
POUR LE MONDE



yncréa

THINK FUTURE ACT FOR HEI

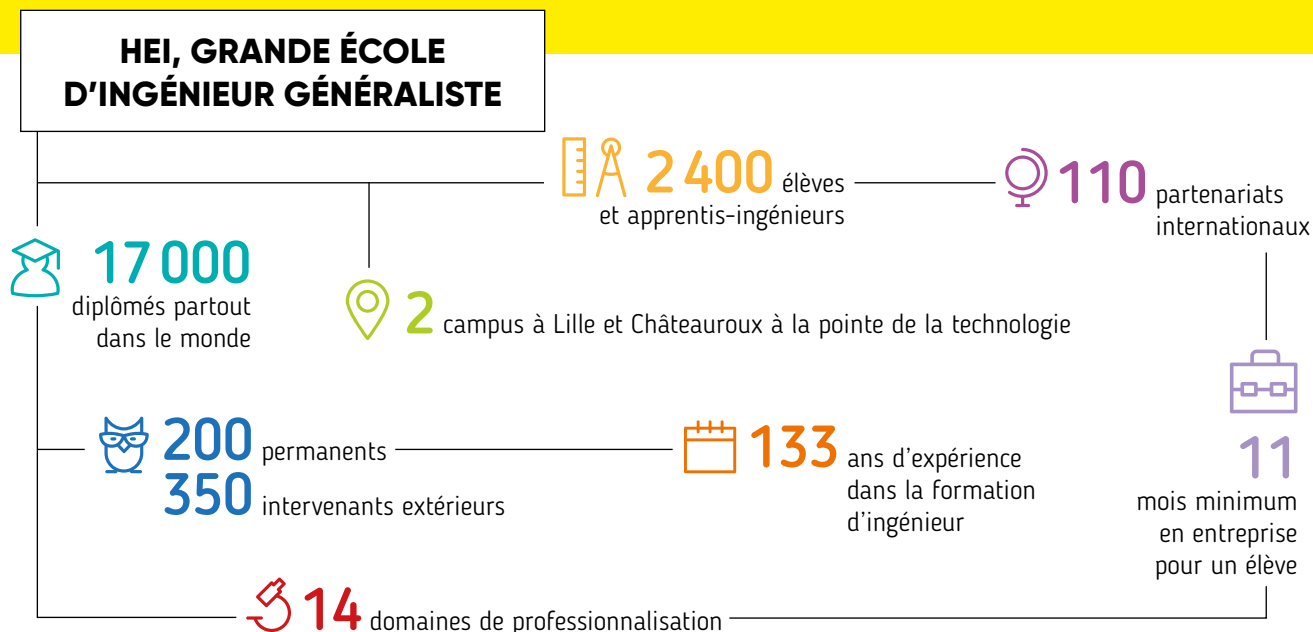
TAXE D'APPRENTISSAGE 2019



yncréa
HAUTS-DE-FRANCE

SOUTENEZ LES PROJETS DE L'ÉCOLE !

Le soutien financier des entreprises est un levier incontournable pour HEI, pour ses élèves ingénieurs et pour ses activités. Établissement d'enseignement supérieur associatif, **l'école HEI est financée essentiellement par des fonds d'origine privée**. Les ressources apportées par les entreprises permettent de **financer l'environnement pédagogique, les projets et les matériels dédiés aux activités de l'école**.



La taxe d'apprentissage est destinée à financer des investissements et des activités liés à la pédagogie.

DÉCOUVREZ CI-DESSOUS UN FOCUS SUR **QUELQUES PROJETS ACTUELS DE L'ÉCOLE**.

MISE EN PLACE D'UN CYCLE PRÉPARATOIRE À L'INTERNATIONAL DÈS LA RENTRÉE 2019

HEI ouvre en septembre 2019 un cycle préparatoire international en sciences de l'ingénieur en trois ans sur la thématique de l'entreprise de demain. Cette formation professionnalisante est ouverte aux élèves bacheliers et internationaux souhaitant suivre un parcours riche en anglais (100 % des enseignements assurés en anglais) et tourné vers l'international : 21 mois à l'étranger sur 36 mois de formation et 9 mois d'expérience en entreprise à l'étranger. La troisième année de formation donne la possibilité d'obtenir en plus le diplôme Bachelor de l'université d'accueil à l'étranger.

MISE EN PLACE D'UN DÉMONSTRATEUR SUR L'USINE DU FUTUR

HEI prépare le lancement d'un démonstrateur de l'Usine du Futur. Véritable entreprise 4.0 implantée dans l'école, cet espace permettra aux étudiants de vivre une expérience immersive en entreprise, en y découvrant les différents métiers industriels actuellement en pleine mutation. Ce démonstrateur permettra aussi aux entreprises de tester diverses briques technologiques de l'Usine du Futur, d'y former ses collaborateurs, et d'y fabriquer des systèmes sur place en petite ou moyenne série.

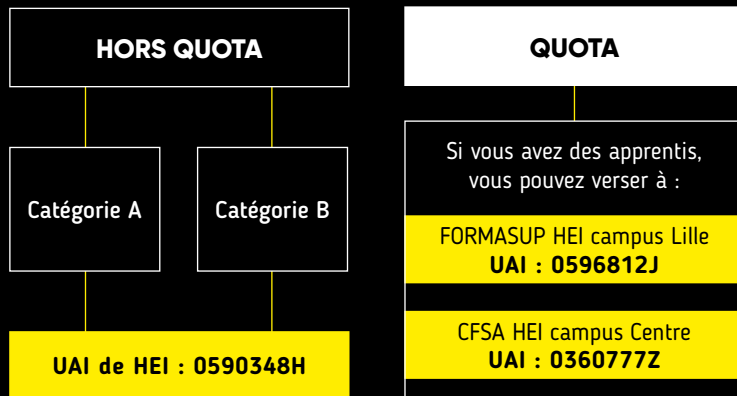
**THINK
FUTURE**
ACT FOR HEI

www.hei.fr

**MONTREZ
VOTRE SOUTIEN !**

COMMENT VERSER VOTRE TAXE D'APPRENTISSAGE À HEI ?

HEI est habilitée à collecter la taxe d'apprentissage **pour les catégories A et B.**



HEI peut également collecter votre **contribution supplémentaire à l'apprentissage (CSA).**

CONTACTS

Vincent SIX

Directeur HEI

vincent.six@yncrea.fr

Thibaut DEFEVER

Directeur relations entreprises

thibaut.defever@yncrea.fr

03 61 76 23 30

Armelle PARENT

Assistante relations entreprises

armelle.parent@yncrea.fr

03 28 38 48 06